

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/27
OBJET : VENTE D'UN LOT A INOX 33 CREATION - ZA LES PINS VERTS

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46
 Nombre de Conseillers présents : 40
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 45
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 18/02/2014
 Date d'affichage de la convocation au siège : 18/02/2014
 La séance est ouverte

Le 25 février de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		GAZEAU Francis (Vice-Président)	P	
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	P		LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	P	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	P		LEMIRE Jean André (Vice-Président)	P	
DARRIET Bernard (Vice-Président)	P		MAYEUX Yves (Vice-Président)	P	
DUFRANC Michel (Vice-Président)	P		SECCO Danielle (Vice-Président)	P	
FATH Bernard (Vice-Président)	P		SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	P	
Philippe DANNE	P		THERON Pierre Jean (Vice-Président)		Mr LAPORTE
Martine TALABOT	P		Philippe NARDI	P	
Tahar ZERKANE	P		Benoist AULANIER	P	
Michel BAQUER	P		Nadine CHENNA	P	
Lionel PEZAT	P		Dominique GOURGUES	P	
Anne Marie CAUSSE	P		Francis DELORT	P	
Muriel RICHARD	P		Lionel PEYROUT	P	
Philippe BALAYE	P		Pierre VIDAL	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Pascal BARROUILHET		Mme BENCTEUX
Catherine SAUNIER	P		Laure BENCTEUX	P	
Daniel AUZIER	P		Bernard CHEVALIER	P	
Pili DUCOURNEAU		Mr GARROS	Jean-Marc HEINTZ	P	
Christine PERRIN	P		Nicole FERNANDEZ	P	
Françoise BETES	P		Jean Michel GACHET	A	
Bertrand MEALLET		Mr LEMIRE	Marylène MAY	P	
Sylvie DUFRANC		Mr VIGNERON	Jean Louis PAUQUET	P	
Alexandre LAFFARGUE	P		Michèle SOUQUIERE	P	

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2013 est adopté à l'unanimité
P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/27

VENTE D'UN LOT A INOX 33 CREATION - ZA LES PINS VERTS

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2004/22 du 9 avril 2004 concernant la mise à disposition des zones d'intérêt communautaire ;

Vu les délibérations du Conseil Communautaire n° 2004/91 et 2004/92, n° 2004/29, 2004/90, 2005/39, 2005/69 et 2006/45 concernant les acquisitions foncières sur la zone d'activités et la viabilisation de la zone Les Pins Verts à Saucats ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2006/68 du 22 juin 2006 concernant le lancement du marché d'appel d'offres relatif aux travaux de voiries et réseaux divers sur la ZA Les Pins Verts à Saucats ;

Vu la délibération 2011/44 du 8 avril 2011

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2006/91 en date du 6 décembre 2006 et la délibération 2011/11 en date du 8 avril 2011 concernant la fixation du prix de vente des terrains de la zone artisanale des Pins Verts à Saucats;

Vu l'avis des domaines 2013 -501V3053 du 16 décembre 2013

Vu l'avis favorable de la Commission « Développement Économique » du 28 janvier 2014;

Considérant l'avis favorable du bureau

Considérant la demande de la SOCIETE INOX 33 CREATION d'acquérir le lot 13 cadastré A 2757 et A2801 sur la zone d'activités Les Pins Verts;

Dans le cadre de l'extension de la zone d'activités les Pins Verts à Saucats, la Communauté de Communes de Montesquieu propose des lots à la commercialisation aux artisans locaux.

La société Inox33 Création est une SARL créée en 2007, elle est actuellement implantée à Bassens et son gérant Mr Marques souhaite acquérir le lot 13 sur la ZA Les Pins Verts.

Activité et Marché :

La société INOX 33 CREATION est spécialisée dans la chaudronnerie inoxydable, la tôlerie fine, la métallerie et la soudure de pièces qu'elle fabrique.

Elle réalise également la pose des pièces fabriquées (escaliers, garde corps, passerelles barrières, tables de laboratoires, mobilier urbain...).

Elle réalise notamment des pièces de métallerie pour les centres aquatiques.

Sa clientèle est composée à 75 % de PME , à 20 % de particuliers et à 5 % d'administrations sur l'ensemble du territoire national.

Projet de construction :

La société se propose d'acquérir le lot 13 d'une superficie de 2 325 m² afin d'y construire un bâtiment de 540 m².

Le coût total du projet s'élève à 330 000€ avec un emprunt 300 000€.

Emplois :

L'effectif de l'entreprise est actuellement de 5 personnes et elle prévoit d'embaucher 2 à 3 personnes supplémentaires.

Recette attendue : 55 800€ HT (24€ HT/m²)

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1 Décide:

- de vendre les parcelles cadastrées A 2757 (1604m²) et A 2801 (721m²) à la SOCIETE INOX 33 CREATION ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération ; d'effectuer cette cession de 2 325 m² au prix fixé par délibération de 24 € HT le m² soit une recette attendue de 55 800€ HT, auquel il aura lieu d'ajouter la TVA sur marge à déterminer conformément à l'article 268 du CGI;
- de fixer les termes de la présente autorisation pour une durée d'un an à compter de la date du vote de la présente délibération sous réserve que le compromis de vente soit signé dans les six mois de la prise de délibération. L'acte de vente devra être signé dans les douze mois à compter de la présente délibération. Si le compromis de vente n'intervenait pas dans les six mois de la prise de délibération, la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre cette parcelle à la vente.

2 Autorise :

- Le Président à signer dès à présent tous les documents nécessaires et utiles à la présente délibération.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 février 2014
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement